

Beaucoup de rumeurs sur les questions scolaires



Beaucoup de rumeurs circulent actuellement concernant les écoles, par exemple l'école Tomi Ungerer du quartier Seine, une école qui serait trop petite. Cela masque surtout une complète négligence de la Ville concernant la scolarisation des petits Juvisiens.

L'école intercommunale (Juvisy – Athis-Mons) Tomi Ungerer comporte 14 classes, avec la possibilité prévue dès le départ de passer à 16 classes si nécessaire.

Actuellement elle est occupée à moitié à cause d'un désaccord entre Athis-Mons et Juvisy. En effet, les deux maires, qui appartiennent à la même famille politique (les Républicains) se chamaillent. Cette querelle a eu pour conséquence de supprimer l'espace associatif à La Fontaine car la majorité municipale de Juvisy a ré-ouvert cette école. Est-ce une bonne gestion ? Il est plus simple de prétendre que l'école est trop petite...

Les nuages s'accumulent pour les parents du quartier Seine, car la mairie fait courir l'information que leurs enfants ne pourront pas accéder au collège Ferdinand Buisson à Juvisy, mais seront répartis dans des collèges des communes avoisinantes. C'est d'autant plus crédible que des places, nombreuses, sont vacantes dans les collèges d'Athis-Mons (Delalande), de Draveil (Delacroix) et de Viry-Châtillon (Olivier de Serres et Les Sablons). Et que fait la mairie ? rien (voir notre article [La surcharge du collège Buisson](#)), elle laisse vendre des terrains et pousse à la construction de toujours plus d'immeubles.

Plus généralement, **la Ville n'assume pas ses responsabilités**. Par exemple, concernant le plan numérique visant à équiper les écoles, le matériel a été livré mais il dort dans des cartons. Sans vergogne, l'adjointe à l'éducation rejette la faute sur l'EPT12 (Établissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre), masquant la responsabilité municipale en termes d'équipement des écoles.

Le seul constat solide, c'est la désinvolture avec laquelle le maire de Juvisy gère la scolarité des enfants dans les écoles publiques.

L'**AJU** sera au côté des parents pour que nos enfants accèdent aux équipements scolaires publics et elle demande de rouvrir rapidement et sérieusement le dossier d'agrandissement du collège Buisson pour s'opposer à la dispersion des élèves juvisiens.

La surcharge du collège Buisson



Si la rentrée scolaire pourra se faire dans des conditions correctes en septembre 2018, en revanche, le nombre d'élèves du collège Buisson deviendra trop important à la rentrée 2019. C'est évidemment lié à la construction effrénée de nouveaux logements à Juvisy, sans que les services publics suivent. La majorité municipale offre de fausses solutions, l'**AJUV** vous informe.

Le collège Ferdinand Buisson a déjà quasiment atteint sa capacité d'accueil maximale. A la rentrée 2018, les locaux seront justes assez grands pour accueillir tous les élèves. **A la rentrée de septembre 2019**, en revanche, le nombre d'élèves voulant s'inscrire sera supérieur au nombre de places disponibles.

La majorité municipale, qui n'a pas anticipé la hausse du nombre d'élèves (« on bétonne, puis on s'étonne... »), alors que l'**AJUV** avait alerté concernant le manque de services publics face à une hausse de la population liée au PLU, propose des fausses solutions.

Fausse solution numéro 1 – Construire de nouvelles salles de classe. Non seulement ces salles sont trop petites pour accueillir une classe complète – elles ne pourront donc servir que pour des demi-groupes, et pas en sciences – mais cela ne résout par le problème de la demi-pension. Ce problème de cantine avait été réglé en adoptant un système de double service, mais cela ne pourra pas suffire à absorber encore de nouveaux élèves. A part si on estime qu'être 28 dans une salle prévue pour 20 et déjeuner en quinze minutes sont les conditions de la réussite scolaire de tous.

Fausse solution numéro 2 – La construction d'un nouveau collège Juvisy-Viry. C'est complètement mensonger et soit les élus de Juvisy et de Viry-Châtillon le savent et se moquent de nous, soit ils sont complètement incompetents. Les collèges Les Sablons et Olivier de Serres de Viry comptent des dizaines de places vacantes (à la différence du collège Esclangon, arrivé à saturation). Qui serait assez fou pour construire un collège dans une ville qui a des places vides ? Il ne sera pas non plus bâti de collège pour une cinquantaine d'élèves juvisiens. C'est donc un leurre.

Vraie solution négligée pour construire encore plus de logements. Une très grande parcelle, de 1070 m², attenante au collège a été vendue il y a quelques mois. Elle aurait pu être préemptée, pour agrandir le collège Buisson et créer les places qui y manquent. Mais non ! Cela aurait fait des immeubles en moins. Cette grande parcelle, très bien située et d'un seul tenant, a donc été laissée aux promoteurs.



En rouge, la parcelle attenante au collège – vue serrée



En rouge, la parcelle attenante au collège – vue serrée

Solution qui sera proposée – scolariser les élèves du quartier Seine au sein du collège Delacroix de Draveil.

L'**AJUV** dénonce les fausses solutions et elle refuse que les élèves de Juvisy soient éparpillés au gré des redécoupages de sectorisation. Le collège Ferdinand Buisson, avec sa diversité, sa mixité sociale et son dynamisme, est un creuset commun pour

tous les enfants et adolescents de la ville. Juvisy est fractionnée par les réseaux de transports (lignes de RER et RD7), le collège réunit la jeunesse.

Nous demandons que la mairie prenne ses responsabilités, qu'elle cesse de mentir à ce sujet et qu'elle trouve une solution pour accroître la capacité d'accueil du collège, sans dégrader les conditions d'apprentissage des élèves.

Les articles de notre site sur le même thème :

- en septembre 2017 – [Une rentrée scolaire 2017 difficile](#)
- en mai 2017 – [Un nouvel effet du PLU, le collège Buisson en sureffectif](#)

La circulation dans les quartiers Centre et Seine



Les travaux de rénovation du Grand Pôle Intermodal (la gare) et la fermeture du pont aggravent la circulation. La réouverture du pont n'est prévue qu'en octobre 2019, ce qui va considérablement désorganiser la circulation à Juvisy. L'**AJUV** se félicite de ces travaux, programmés depuis plus de 15 ans, et souhaiterait qu'ils soient l'occasion d'une étude sur la circulation.

L'AJUV propose de profiter de ce délai pour réfléchir à un nouveau plan de circulation, tout à la fois des véhicules et des piétons afin de favoriser les liaisons entre quartiers tout en minimisant les nuisances.

Tout particulièrement, la nouvelle passerelle prévue pour les vélos et les piétons doit, à notre avis, s'insérer dans un système de circulation plus large.

L'**AJUV** propose **la constitution de groupes de travail** associant élus, associations et citoyens, pour élaborer une proposition avant la réouverture du pont. Elle a déjà écrit au maire en ce sens, sans recevoir la moindre réponse, mais elle continuera à intervenir à ce sujet.

Nous avons déjà publié sur ce site ;

- en avril 2017 – [Les travaux de la gare, la passerelle liaisons douces](#)
- en mai 2017 – [L'Ajuv demande l'étude d'un plan de circulation](#)

Juvisy, un immense parking ?



Beaucoup de Juvisiens s'inquiètent de la **transformation de Juvisy en un immense parking**. L'**AJUV** avait fortement alerté le Maire de Juvisy et le commissaire enquêteur lors de l'enquête publique qui a précédé le nouveau du PLU. **D'où vient cette multiplication des parkings ?**

Les raisons de cette évolution sont multiples :

- la Nationale 7 est devenue un espace d'exposition pour les concessionnaires automobiles au détriment des autres commerces ;
- les bailleurs sociaux pratiquent, pour les garages, des tarifs de location prohibitifs alors que leurs locataires ont déjà du mal pour payer leur loyer ;
- les marchands de sommeil investissent dans des pavillons qu'ils transforment en logements multiples (parfois 10 appartements dans un seul pavillon) sans création de parkings ;
- de nombreux immeubles voient le jour, entraînant l'arrivée de nouveaux Juvisiens. Or les promoteurs réalisent moins de parkings dans ces nouveaux immeubles ; ils peuvent même racheter des places de parking dans le parc existant, plutôt que d'en prévoir dans leurs projets à venir.

Nous pourrions multiplier ces exemples qui conduisent à une saturation de l'espace public, dont beaucoup de Juvisiens se plaignent à juste titre.

L'**AJUV** propose donc de mettre en œuvre **des règles simples** :

- prévoir pour chaque nouveau logement 1,5 place de parking, comme dans le précédent PLU ;
- verbaliser les voitures ventouses, notamment en centre-ville devant l'église ;
- faire la chasse aux marchands de sommeil.

En parallèle à ces règles qui permettraient une meilleure gestion des véhicules privés, il reste bien sûr indispensable de **proposer des transports en commun de qualité**, qui répondent aux besoins des habitants.

Mais, pour que notre ville ne devienne pas un immense parking, et que notre environnement soit préservé, encore faut-il une volonté politique de la Municipalité. Or le maire précédent allègue que la loi ALUR l'empêche d'exiger davantage de places de parking de la part des promoteurs. C'est faux. **La loi ALUR ne limite pas le stationnement offert**, il est possible de maintenir les exigences en

matière de parking par logement. Elle **autorise** simplement à baisser le nombre de places par logement dans un rayon de 500 mètres autour d'une gare. Le texte précis peut être lu en suivant ce lien : [Loi ALUR et stationnement](#)

Sur le site, sur le même sujet, en septembre 2017 : [Un espace vert en moins, un parking en plus](#)

L'AJUV demande l'étude d'un plan de circulation



L'**AJUV** écrit au maire en avril 2017, pour demander **l'étude d'un plan de circulation des véhicules, des piétons et des cycles**. En effet, les travaux de la gare sont actuellement une nuisance majeure pour les habitants. Mais ils peuvent offrir aussi l'opportunité, le pont étant coupé, d'étudier dans le calme un nouveau plan de circulation. **L'AJUV demande dès lors la constitution de groupes de travail sur le sujet, l'ouverture d'une concertation avec les habitants. A ce jour, notre lettre est restée sans réponse.** Vous pouvez la lire ci-dessous.

« Monsieur le Maire,

La circulation des véhicules et des piétons dans les quartiers Seine et Centre est un grand sujet de préoccupation pour les Juvisiens, préoccupation aggravée par les travaux de rénovation du Grand Pôle Intermodal.

La réouverture du pont étant prévue pour 2019, il nous paraît important de **profiter de ce délai** pour réfléchir à un nouveau plan de circulation tout à la fois des véhicules et des piétons afin de favoriser les liaisons entre quartiers tout en minimisant les nuisances.

Tout particulièrement, **la nouvelle passerelle pour les vélos et les piétons** doit, à notre avis, s'insérer dans un système de circulation plus large.

A cette fin, nous proposons que des groupes de travail soient constitués, associant des élus, des associations et des citoyens, pour élaborer une première proposition avant la réouverture du pont. L'AJUV est prête à participer à une telle action citoyenne.

Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de notre considération distinguée.

Marion Beillard

Présidente »

Sur le même sujet, dans notre site :

- en avril 2017 – [Les travaux de la gare, la passerelle liaisons douces](#)